

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVELE CAREMIBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Délibération CC\_2019\_132

L'an deux mille dix-neuf, le 24 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à TOURMIGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 juin 2019, conformément à la loi.

#### OBJET :

#### Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président  
M. Bernard CORTEQUISSE, 1<sup>er</sup> Vice-président  
M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président  
M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président  
M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président (jusque la délibération CC\_2019\_107)  
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente  
M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président  
M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président  
M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

#### COMMISSION N°4

*Vote de l'affectation  
des résultats  
d'exploitation  
consolidée du budget  
principal*

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCRUYSE, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, Mme Ingrid LEMAHIEU, M. Ludovic ROHART, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

#### Présents à l'ouverture de la séance :

De la délibération  
CC\_2019\_088 à la 107

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 48

#### Ont donné pouvoir :

M. Benjamin DUMORTIER, procuration à Mme Marion DUBOIS (à partir de la délibération CC\_2019\_108)

Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE

M. Marcel PROCUREUR, procuration à M. Didier WIBAUX

M. Jean-Paul BEAREZ, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART

M. Frédéric SCZYMCZAK, procuration à Mme Ingrid LEMAHIEU

M. Bruno RUSINEK, procuration M. Jean-Michel DELERIVE

Mme Joëlle DUPRIEZ, à procuration M. Luc MONNET

M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Arnaud HOTTIN

De la délibération  
CC\_2019\_108 à la 156

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 3

Procurations : 9

Nombre de votants : 48

#### Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, M. Amaury DUFOUR, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP

Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCRUYSE

Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Benjamin DUMORTIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 juin 2019

Délibération CC\_2019\_132

**COMMISSION N°4**

**Vote de l'affectation des résultats d'exploitation consolidée de l'exercice 2018 du budget principal**

**Le Conseil Communautaire,**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,  
 Vu la délibération CC\_2019\_26 du conseil communautaire du 25 mars 20189 relative à l'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2018 du budget principal.  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Constatant la présentation du compte administratif

**DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, pour 48 VOTANTS)**

D'affecter le résultat du Budget Principal comme suit :

**I - Détermination de l'excédent cumulé 2018 du Budget Principal**

	Débit	Crédit
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses réelles	38 617 304,02	
Dépenses d'ordre	3 335 225,93	
Recettes réelles		43 819 462,58
Recettes d'ordre		0,00
Solde 2018		1 866 932,63
Excédent antérieur reporté et transferts Siasol +OT		7 239 764,59
<b>Résultat cumulé Fonctionnement (a)</b>		<b>9 106 697,22</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses réelles	11 813 771,44	
Dépenses d'ordre	0,00	
Recettes réelles		10 808 231,67
Recettes d'ordre		3 335 225,93
Solde 2018		2 329 686,16
Excédent antérieur reporté et transferts Siasol +OT		4 554 058,69
<b>Résultat cumulé Investissement (b)</b>		<b>6 883 744,85</b>
<b>Total excédent cumulé 2018 (a+b)</b>		<b>15 990 442,07</b>

## II - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

	Débit	Crédit
R à R Dépenses	6 711 077,88	
R à R Recettes		216 688,52
<b>Besoin de financement de la section d'Investissement</b>	<b>6 494 389,36</b>	

## III - Affectation de Résultat 2018

	Débit	Crédit
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		6 494 389,36
001 Excédant d'investissement reporté		389 355,49
002 Excédent de fonctionnement reporté		9 106 697,22
<b>Total excédent 2018</b>		<b>15 990 442,07</b>

## IV - Présentation consolidée du Résultat 2018 avec Budgets Annexes

Excédant BP cumulé 2018 (a+b)	15 990 442,07
Solde budgets annexes Zones 2018	-5 120 971,30
RAR solde 2018 (recettes - dépenses)	-6 494 389,36
Solde Office d tourisme 2018	0,00
<b>Résultat consolidé fin 2018</b>	<b>4 375 081,41</b>

### Détail des soldes des budgets annexes des Zones

Zac centre village - La Neuville	-82 433,52
Zac Le Nollart - Camphin en Carembault	-306 369,89
Parc d'activités de la Croisette	-258 275,19
Parc d'activités INNOVA'PARK	-2 342 131,41
Parc d'activités du Pont d'or	-542 655,14
Parc d'activités de MARAICHE	-493 186,65
Parc d'activités Du Moulin d'eau	-1 018 023,50
Parc d'activités de la Montée	0,00
Parc d'activités Delta 3	-77 896,00
<b>TOTAL BA Zones</b>	<b>-5 120 971,30</b>

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
 Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
 Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER



Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le



ID : 059-200041960-20190624-CC\_2019\_132-BF